

Compte rendu du Conseil d'Administration de ■ l'AS ISAE-SUPAERO

Le 22/09/2022

Membres AS Présents :

Raphaël PACAUT (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Inès MERTZ (Secrétaire générale de l'AS ISAE-SUPAERO)
Victor CHOURLIN (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Loïc FRANCON (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Victoire CARPENTIER (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Lucie GOETHALS (Responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Antoine LEPOUZE (Responsable des évènements de l'AS ISAE-SUPAERO)

Ainsi, 8 membres sur 8 sont présents.

Compte rendu de la réunion :

- Demande football - Killian MANACH

Demande : Le président de section demande un budget matériel supplémentaire de 500 euros, car l'ancien président ne s'était pas concerté avec le nouveau, et que des nouveaux maillots ont été achetés sur le nouveau budget. D'où le fait que le budget soit manquant pour le matériel. Le club a besoin de : 2 échelles d'échauffement (commun avec les filles) et d'une trousse de soins d'une part, pour éviter les blessures, et d'autre part, de gourdes et porte-gourdes, de sac pour transporter le matos, de 2 Brassards de capitaine et de nouveaux ballons, car le club en manque cruellement (tant chez les filles que chez les garçons). Ainsi, la somme demandée s'élève à 500 euros.

Discussion et décision : **Le CA valide l'achat de matériel tant que le tout reste inférieur à 500 euros**, mais encourage à le réduire grâce aux contacts/réductions Décathlon du coach. Cependant, **le CA refuse l'achat de porte-gourdes**, sachant qu'il y en a déjà à la réserve de l'AS en résidence 3.

Décision prise à 7 voix pour et une abstention.

- Demande Ultimate - Mathilde ARNAUD

Demande : La présidente de section demande du nouveau matériel : 5 frisbees à 20 euros l'unité, donc un total de 100 euros.

Discussion et décision : **Le CA accepte la demande.**

Décision prise à l'unanimité.

- Demande de changement de sport - Martin JONAS

Demande : Martin JONAS demande à changer de sport et passer de parapente à Kitesurf, après avoir réalisé que ce sport lui plaisait plus, cependant il a déjà effectué un stage d'initiation de 4 jours et 1 sortie. Or la politique de l'AS ne permet pas de changer de sport moyen-cher/cher après avoir été remboursé pour des sorties, stages ou compétitions.

Discussion et décision : **Le CA accepte que Martin Jonas change de sport si et seulement s'il rembourse les 240 euros que l'AS lui a remboursés pour ses sorties parapente.** Sinon, il devra rester au parapente.

Décision prise à l'unanimité.

- Demande de déplacement de budget aviron - Théo TRINQUIER

Demande : Le président de section souhaiterait déplacer l'argent qu'il reste pour les compétitions TDR et CFU (on a pas tout dépensé) vers le budget matériel pour assurer l'entretien des bateaux et le renouvellement nécessaire du matos.

Discussion et décision : **Le CA accepte la demande.**

Décision prise à 7 voix pour et 1 abstention.

- Demande week-end rugby à La Mongie (14-16 octobre)

Demande :

“Nous souhaitons ainsi organiser un Week-End en début d'année pour que chacun de nos joueurs et joueuses se sente à sa place dans notre club. Ce week-end permettra à la fois de faire rêver les nouveaux, de créer une réelle cohésion au sein du club mais également au sein des différentes équipes et permettre aux personnes un peu moins intégrées de trouver leur place dans l'équipe.”

Au programme :

- Week-end à La Mongie, permettant de changer de cadre et que les joueurs apprennent à se connaître en dehors de Supaero.
- Entraînement de 1h30 sur le terrain de Bagnères-de-Bigorre avec deux professionnels (un ancien joueur et un ancien coach).
- Stage commando sur une demi-journée créant de la cohésion grâce à un effort physique intense en équipe.

Le week-end comptera 60 personnes : 45 garçons - 15 filles (à ajuster en fonction des volontaires), alors que l'année dernière seulement 50 personnes, d'où le fait que la demande soit passée de 2150 euros à 2500 euros environ.

La demande à l'AS est donc la suivante :

- Rembourser les activités sportives aux $\frac{2}{3}$ (dont une activité surprise)
- Rembourser le transport à 50% sachant que les trajets ont été prévus en voiture, car le bus aurait été 2 fois plus cher.
- Avoir des subventions supplémentaires pour arriver à 80 euros par personne au lieu de 121 euros.

Ainsi, pour le logement, les activités et le transport, la demande s'élève à 2500 euros.

Discussion et décision : Tout d'abord, le CA tenait à souligner la clarté et la cohérence de la demande. Ainsi, le CA s'accorde pour avancer 1600 euros au club avant sa sortie. Cela se divise en :

- 600 euros pour l'entraînement de rugby (le CA décide de l'avancer entièrement car cela rentre dans le cadre des activités de l'AS)
- La prise en charge à $\frac{1}{3}$ du reste : logement, activité commando,... (mise à part l'activité surprise, qui n'a pas de lien direct avec la pratique du rugby)

Ainsi, le club pourra **faire l'acompte de 1600 euros** au gérant de La Mongie. Puis l'AS complétera par la suite (après la sortie) les remboursements des transports (selon les modalités de remboursement des transports de l'AS, donc à $\frac{1}{3}$, sachant que l'AS ne prendra en charge que le transport de Supaéro à la Mongie, et le chemin retour à condition de récupérer les tickets de péage). Les trajets intermédiaires sur le lieu du week-end ne seront pas pris en charge.

Après avoir ajouté les déplacements aux 1600 euros d'acompte, **on atteint environ 1900 euros de remboursés**, somme que l'AS ajustera en fonction des trajets réels

Décision prise à 6 voix pour et 2 abstentions.

- Demande matériel rugby

Demande : Les présidents de section (féminine et masculine) demande si l'achat du matériel suivant est validé par l'AS (sachant que le budget alloué suffit) :

- nouveaux ballons : dont des neufs et de bonne qualité pour les matchs et d'autres ballons pour les entrainements
- trousse à pharmacie (bombe de froid, strap,..)
- portes gourdes + 16 gourdes
- chasubles
- pompe pour gonfler les ballons

Discussion et décision : Le **CA accepte la demande, sous réserve de préciser le budget exact demandé, et de soumettre proprement la liste de ce qui a été acheté.** Cependant, l'achat de **portes-gourdes est refusé**, car l'AS en possède déjà suffisamment dans la réserve en résidence 3.

Décision prise à l'unanimité.

- Demande Canyoning-Spéléologie - Jean BARRETO

Demande : L'ancien président (Alexi Seves) a fait une demande en Janvier 2022 (censée couvrir les dépenses jusqu'à la passation de Février 2023) qui s'avère être un peu juste. En effet après consultation avec le guide et en adéquation avec l'année dernière, le club prévoit 4 sorties spéléologie d'ici Janvier 2023 (2 d'initiations en Octobre 2022, une en Décembre 2022 et une en Janvier 2023). Actuellement le club dispose de 1650 euros dédiés aux sorties. Une sortie spéléologie coûte 450 euros dans notre budget. Autrement dit, il manque 150 euros pour mener à bien les sorties prévues. Cependant au vu de la grande variabilité de la période de passation et de la date exacte du CA demande de budget en 2023 il me semble prudent de demander 900 euros de plus afin de sécuriser 2 sorties spéléologies durant la période Février/Mars 2023. Ainsi la demande totale en budget est de 1050 euros.

Discussion et décision : Le **CA accepte la demande de 150 euros, mais pour le reste le CA pense qu'il est plus simple d'attendre décembre et l'avancement de la passation pour voir si les 450 euros supplémentaires sont nécessaires ou non.**

Décision prise à 7 voix pour.

- Demande de dépense exceptionnelle Club Plongée - Alvaro Fernandez

Demande : "Je vous demande une augmentation du budget formation de 1000€ par rapport au budget total accordé pour la deuxième partie de l'année, pour un total de 4280€ de budget restant ; pour pouvoir assurer les remboursements dans les sorties dont on aura besoin pour compléter les formations démarrées. Je me permets de vous rappeler à nouveau que toutes ces réorganisations ne surgissent pas de notre envie de plus d'argent, mais des causes externes à nous – comme l'annulation d'une sortie en avril, ou l'impossibilité de trouver une piscine pour cette moitié de l'année."

En effet, beaucoup d'étudiants ayant presque fini leur formation sont revenus sur le campus ce mois-ci, et doivent la finir cette année, et aussi faire la sortie finale (qui sera en mer plutôt qu'en piscine car la piscine est fermée, et que les créneaux dans la fosse sont impossibles à trouver), d'où la somme demandée.

Discussion et décision : Les circonstances (fermeture de la piscine, fosse comble et inaccessible) font que le manque de budget est totalement indépendant de la volonté du président, ou de la gestion du club. Donc **le CA s'est accordé pour allouer le budget demandé, afin que les plongeurs puissent assurer la fin de leur formation.**

Décision prise à l'unanimité.

- Demande de création de Club Randonnée x Trail - Louis DEGRAVE

Demande : Louis DEGRAVE demande la création d'un club Randonnée x Trail, donc le but principal serait d'être ouvert à tout le monde (c'est-à-dire un club "pas cher"), avec une sélection sur chaque randonnée (en fonction du niveau de difficulté).

Total budget exceptionnel : 684 euros (pour la création du club, c'est donc du matériel qui se conserve : 5 tentes, 2 réchauds, 5 sac à dos, 8 casseroles de camping, 5 lampes frontales, 1 pelle)

Total budget permanent (renouvellement tous les 1 à 3 ans : 4 bonbonnes, 2 lots de couvertures de survie, 1 trousse de 1er secours, 1 antiseptique, des pastilles de purification, abonnement GPS) : **180 euros**

A cela il faut ajouter le budget des sorties, notamment l'essence et éventuellement des gîtes (pas plus de 2 ou 3 fois par an). 4 voitures à 5L au 100 consomment environ 4*15L pour l'aller retour, soit avec le péage environ 120 euros par week-end, à rembourser à moitié donc 60 euros par sortie. Pour les gîtes la nuit est en général à environ 20 euros, soit 13 pour un remboursement au 2/3, limité à 10 personnes ce qui fait 130 euros.

Ce qui fait donc 120 euros pour un weekend normal, et 250 pour un weekend avec gîte.

L'objectif étant que le club reste pas cher, la priorité est le remboursement des gîtes (après le matériel bien sûr), ainsi, a priori les transports peuvent être pris en charge par chacun lors de son déplacement. Quant au club Trail, en soi il ne demande pas de budget (mais pourra emprunter du matériel du club randonnée)

Discussion et décision : Le CA **valide l'ouverture du club et accorde tout le budget demandé** mise à part pour les 5 tentes, car nous proposons à Louis de d'abord voir avec le matériel disponible dans les autres clubs (RAID, alpi...), afin de ne pas "gaspiller" ou simplement "stocker" du matériel sans l'utiliser. Évidemment, si cette solution ne fonctionne pas, le CA reverra sa décision.

Décision prise à l'unanimité.

- Demandes pour l'escalade - Selim EL OUJAJI

Demande 1 : La demande consiste en l'augmentation du budget intervenant. L'escalade ne peut plus être pratiquée au gymnase, donc les entraînements ont lieu à Altissimo, avec un coach. Les surcoûts liés à l'entrée des participants n'ont pas été anticipés et donc pris en compte dans la demande de budget pour l'année en cours. En effet, il équivaut exactement au coût du coach multiplié par le nombre de séances. Altissimo quant à lui nous facture 6€ par participant. Tout cela résulte en un solde très faible de la partie « Intervenants » et qui ne nous permet pas de terminer l'année. C'est dans cette optique que je vous demande une rallonge de 2450€ sur cette partie du budget.

Détails du calcul :

Coût / séance du coach : $51 \times 2 = 102€$

Coût / séance des participants : 120€

Nombre participants : 20

Nombre de séances restantes : 11

Coût total : $11 \times 222 = 2442 €$

Discussion et décision : Les circonstances (fermeture du gymnase) font que le manque de budget est totalement indépendant de la volonté du président, ou de la gestion du club. Altissimo est la seule alternative pour pouvoir continuer à faire fonctionner le club escalade. C'est pourquoi **le CA accepte le nombre de séances avec coach demandées, avec la durée demandée. Par contre, nous décidons de réduire le nombre de participants aux sorties à seulement 16 personnes (donc 4 de moins) jusqu'à la réouverture des infrastructures, ce qui correspond donc à 2178 euros alloués.**

Demande 2 : La demande est de migrer 300€ de la section « matériel » vers la section « déplacement », car en termes de matériel, le président pense que le budget estimé est trop important et ne sera pas utilisé. Par conséquent, considérant que la grimpe en extérieur est la principale plus value du club, ce budget supplémentaire dans la partie déplacement lui permettra de rembourser plus de sorties. De plus, le voyage de la section escalade mentionné dans un précédent CA est en cours d'organisation et bénéficierait d'une marge plus importante, selon Sélim.

Discussion et décision : Le **CA valide la demande de déplacement de budget.**

Les deux décisions ont été prises à l'unanimité.

